



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



22 MAI 2025

**A R P P**

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



**Stéphane MARTIN**  
Directeur général -  
ARPP

*« Dans la continuité de sa labellisation AFNOR « Engagé RSE », ainsi que de sa politique RSE, l'ARPP a souhaité poursuivre ses efforts et profiter de son Assemblée générale 2025 pour se lancer, pour la première fois, dans la labellisation LEAD, le label des événements à ambition durable.*

*Après 90 ans d'existence, l'ARPP poursuit son évolution, toujours au plus près des préoccupations sociétales ainsi que des attentes de ses adhérent.es.*

*Nous remercions sincèrement le cabinet Green Événements pour son accompagnement auprès des équipes de l'ARPP, ainsi que l'ensemble de nos prestataires qui nous ont permis d'obtenir le label LEAD au niveau Or, en faisant ainsi de notre Assemblée générale un moment aussi festif que riche de sens ! »*



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

# RAPPEL DU RÉFÉRENTIEL LEAD :



## AMBITION ZÉRO DÉCHET

**1.1**

Eco-concevoir son événement

**1.2**

Transformer les déchets en ressources

**1.3**

Bannir les produits à usage unique

**1.4**

Valoriser les surplus alimentaires



## AMBITION BAS CARBONE

**2.5**

Mesurer l'empreinte de son événement

**2.6**

Minimiser l'empreinte carbone de son événement

**2.7**

Contribuer à la résilience climatique à hauteur de ses émissions résiduelles

**2.8**

Proposer une alimentation bas carbone



## AMBITION IMPACT SOCIAL POSITIF

**3.9**

Participer à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

**3.10**

Adapter l'accès au lieu et au contenu pour les personnes en situation de handicap

**3.11**

Promouvoir la parité professionnelle

**3.12**

Promouvoir l'alimentation responsable de proximité

OBLIGATOIRE



## BONUS

Sensibiliser ses participants aux enjeux LEAD



ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



**Élise LEGRIS**

COO - Green Événements

Crédit photo : Mary-Lou Mauricio

## ***Pourriez-vous nous en dire plus sur les origines du label LEAD et les ambitions qu'il porte ?***

Le label LEAD – Label Événement à Ambition Durable – est né d'un besoin concret exprimé par les organisateurs d'événements : disposer d'un cadre structurant et reconnu pour prouver l'impact positif de leurs actions sur l'environnement et la société. Avant son lancement en 2022, il n'existait pas de référentiel accessible, à la fois exigeant et opérationnel, pour orienter la conception d'événements responsables.

Nous avons donc construit LEAD comme une véritable boussole. Il repose sur trois grandes ambitions – **zéro déchet**, **bas carbone**, et **impact social positif** – et se décline en **douze indicateurs mesurables**. Notre objectif était double : valoriser les démarches réellement transformatrices et offrir un outil clair, compréhensible et auditable. L'évaluation est effectuée par un tiers indépendant, SGS, garantissant ainsi la crédibilité du label.

## ***Pourquoi était-il important de créer un label dédié aux événements ?***

L'événementiel est un levier puissant de transformation : il crée du lien et permet de fédérer un collectif. Mais paradoxalement, il peut aussi générer une empreinte écologique et sociale importante s'il n'est pas repensé.

Il nous semblait essentiel de dépasser les approches purement normatives, comme celles de l'ISO 20121, pour proposer un label fondé sur l'atteinte de résultats concrets : comme revaloriser 95 % des déchets, mesurer et réduire les émissions carbone ou encore inclure les parties prenantes locales. LEAD ne s'arrête pas aux intentions – il atteste de ce qui est fait.

Par ailleurs, dans un contexte où l'image de marque et la responsabilité sociétale sont devenues des enjeux clés, organiser un événement durable est une façon forte de s'engager et de faire bouger les lignes.



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

**Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à une entreprise et/ou une organisation qui souhaiterait s'engager dans la labellisation LEAD ?**

Le premier point à souligner est que **tous les types d'événements peuvent être labellisés** : conférences, festivals, salons professionnels, séminaires d'entreprise, etc. Le label s'adapte à la diversité des formats et des contextes. Ensuite, LEAD étant basé sur des résultats mesurables, il peut devenir un **véritable outil de pilotage** pour construire une stratégie événementielle durable dans le temps. Il est possible d'obtenir la labellisation dès la première édition, en validant au minimum huit des douze mesures proposées, ou de progresser pas à pas, par exemple en commençant par calculer l'empreinte carbone de son événement.

Enfin, oser se lancer, c'est déjà s'engager. Comme nous le confiait récemment une agence partenaire : “Désormais, toutes nos recommandations sont structurées autour du label LEAD.” Preuve que ce label ne se contente pas d'évaluer, **il transforme les pratiques**.

**Si vous reteniez un exemple de bonnes pratiques mis en œuvre par l'ARPP grâce au label LEAD pour son Assemblée générale, lequel serait-il ?**

Ce qui nous a particulièrement marqué dans l'exemple de l'Assemblée Générale de l'ARPP, c'est la capacité de l'organisation à **mobiliser l'ensemble de sa chaîne de valeur autour des engagements du label**. Prestataires, partenaires, collaborateurs... tous ont été embarqués dans une dynamique collective ambitieuse.

L'ARPP a non seulement atteint le plus haut niveau de labellisation, mais elle a surtout démontré qu'un événement peut être **un vecteur de transformation systémique**, dès lors qu'il est porté par une réelle volonté de changement. C'est exactement l'esprit du label LEAD.

# SOMMAIRE

## 1. AMBITION ZÉRO DÉCHETS

### 1.1 - ÉCO-CONCEVOIR L'ÉVÉNEMENT

### 1.2 - TRANSFORMER LES DÉCHETS EN RESSOURCES

### 1.3 - BANNIR LES PRODUITS À USAGE UNIQUE

### 1.4 - VALORISER LES SURPLUS ALIMENTAIRES

**A R P P**

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



## 2. AMBITION BAS CARBONE

### 2.5 - MESURER L'EMPREINTE DE SON ÉVÈNEMENT

### 2.6 - MINIMISER L'EMPREINTE CARBONE DE \_ SON ÉVÈNEMENT

### 2.7 - CONTRIBUER À LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE À HAUTEUR DE SES ÉMISSIONS RÉSIDUELLES

### 2.8 - PROPOSER UNE ALIMENTATION BAS CARBONE

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



### 3. AMBITION IMPACT SOCIAL POSITIF

3.9 - PARTICIPER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE  
DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

3.10 - ADAPTER L'ACCÈS AU LIEU ET AU CONTENU  
AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

3.11 - ÊTRE GARANT DE L'ÉGALITÉ H/F PAR MÉTIERS

3.12 - PROMOUVOIR L'ALIMENTATION À IMPACT  
LOCAL ET POSITIF



# AMBITION ZÉRO DÉCHETS

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

# 1.1 ÉCO-CONCEPTION DE L'ÉVÉNEMENT



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

Pour ses 90 ans, l'ARPP a formalisé un **plan zéro déchet** de bout en bout selon la **méthode des 5R : refuser, réduire, réutiliser, recycler et rendre à la terre.**

- Suppression des **dossiers papiers** pour les votants de l'Assemblée générale ;
- **Vaisselle** : refus du plastique à usage unique ;
- **Abandon des goodies classiques** - remplacement par un don immatériel après vote au profit d'une association ;
- **Alimentation** : produits saisonniers et locaux. Buffet 100 % végétarien. Justes quantités déterminées. Présence d'un QR Code sur le buffet pour sensibiliser à son impact carbone. Consolidation amont du circuit de don pour les denrées alimentaires non consommées et non présentées aux invité.es ;
- **Café Joyeux** : refus des sucrettes, touillettes et gobelets (vaisselle réutilisable prêtée par Lenôtre, sucre en morceaux).

# 1.2 TRANSFORMER LES DÉCHETS EN RESSOURCES





Pour fêter ses 90 ans et organiser son Assemblée générale, l'ARPP a fait le choix d'un lieu dans lequel 100 % des objets étaient revalorisés grâce à la location de **l'ensemble de l'équipement nécessaire déjà présent sur place** : tables, chaises, pupitre, micros, équipement informatique, etc.

**A R P P**

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

**Est-ce vous connaissiez le label Lead avant notre collaboration ?**

Non, je ne connaissais pas le label LEAD avant notre collaboration. Ce projet a été une bonne opportunité de le découvrir et d'en comprendre concrètement les enjeux.

**Avez-vous observé un effet positif sur vos équipes, vos pratiques ou vos futurs projets à la suite de cet événement ?**

Oui, tout à fait. Cette démarche a permis de sensibiliser l'ensemble des équipes à des enjeux essentiels : la parité, la réduction des déchets, ainsi qu'une attention particulière à l'accessibilité et aux pratiques d'inclusion. Cela a renforcé notre vigilance sur ces aspects, tant dans la préparation que dans le déroulement de l'événement.

**Qu'est-ce qui a été le plus astreignant dans la mise en œuvre des exigences du label LEAD au sein de la Maison de la Chimie ?**

Le point le plus challengeant a été la gestion de la restauration avec Lenôtre, que j'ai suivie de manière indirecte. Il a fallu s'assurer que les critères du label LEAD soient bien respectés, ce qui a impliqué une coordination étroite et un suivi rigoureux avec l'ensemble des parties prenantes.

**Y-a-t-il des pratiques ou réflexes que vous aimeriez conserver et réintégrer dans d'autres événements, même sans labellisation ?**

Oui, nous souhaitons notamment maintenir une vigilance renforcée sur la gestion des déchets, l'utilisation de produits / matériaux recyclables, zéro plastique, etc. ainsi que l'accessibilité.



**Maëlle  
GODEFROY**  
Chef de Projets -  
Maison de la  
Chimie

# 1.3 BANNIR LES PRODUITS À USAGE UNIQUE



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

Alors que ses 90 ans auraient pu être le moment idéal pour offrir des cadeaux aux couleurs de son anniversaire, l'ARPP a pourtant décidé, très tôt dans la conception de son événement, de remplacer le traditionnel *goodies* par un **cadeau immatériel : un don à une association parmi les lauréats du Prix de la Communication Citoyenne**, sous forme de vote pour les invité.es de l'Assemblée générale.

Autres actions engagées :

- Des badges réutilisables, et uniquement pour les collaborateurs et collaboratrices de l'ARPP ;
- L'absence de vaisselle jetable, impliquant la **coopération entre les prestataires**. Pour éviter les gobelets et touillettes, Lenôtre a ainsi proposé à Café Joyeux de leur **prêter** des tasses et des cuillères.

# RÉSULTAT DU CHOIX DES ASSOCIATIONS (VOTE INTERNE) :

1



Rappel Journée mondiale  
de la Biodiversité

3



2

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



## RÉSULTATS À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:



L'association qui a remporté le plus de suffrages, et recevra ainsi un don de la part de l'ARPP, est « **Petits Princes** », avec **47,1 %** des voix !

Les associations « **Surfrider Foundation Europe** » et « **AIDES** » ont reçu chacune **26,5 %** des voix.

**A R P P**

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

# 1.4 VALORISER LES SURPLUS ALIMENTAIRES



La valorisation des surplus alimentaires implique une gestion et une sécurisation des flux **le plus en amont possible de l'événement**.

Le traiteur Lenôtre nous a alors garanti, via différents éléments de preuves, que les éventuels excédents alimentaires, qui auraient respecté la chaîne du froid, pourraient être redistribués à des associations via leur **partenaire SAVR**.

L'importance étant également de **déterminer en amont les justes quantités** en collaboration avec Lenôtre et en lien avec les formulaires d'inscription.

Les maîtres d'hôtel ont également été sensibilisés en amont sur l'importance de **servir progressivement, au rythme de consommation** des invité·es.





# AMBITION BAS CARBONE

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

## 2.5 MESURER L'EMPREINTE DE L'ÉVÉNEMENT

# Climeet

- Le calculateur carbone Climeet, outil dédié aux événements, a été utilisé afin de mesurer l'empreinte carbone de l'Assemblée générale de l'ARPP.
- **Liste des postes d'émissions principaux identifiés :** transport, énergie, restauration, temps-Homme dédié, déchets, etc. ;
- Pour les transports, le mode de transport et le nombre de km parcourus pour se rendre à notre Assemblée générale devaient être obligatoirement renseignés dans le formulaire d'inscription.

# Climeet

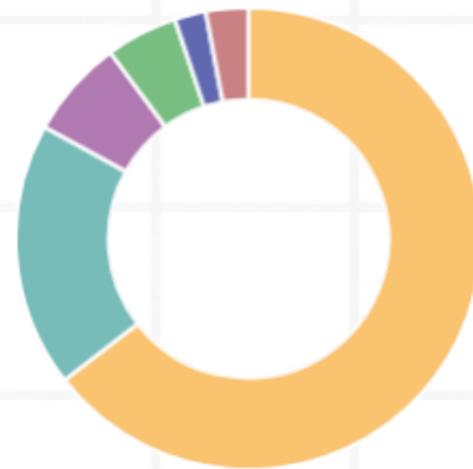
## Climeet Index



ÉMISSIONS  
**Globales**  
2,11 tCO<sub>2</sub>e

ÉMISSIONS  
**Par participant**  
14,05 kgCO<sub>2</sub>e

## CERTIFICAT EMPREINTE CARBONE AG du 22 mai 2025 - 90 ans ARPP



● Temps homme dédié	1,36 tCO <sub>2</sub> e	64,5%
● Restauration	0,39 tCO <sub>2</sub> e	18,5%
● Fret	0,15 tCO <sub>2</sub> e	6,9%
● Transport aller-retour des participants à l'événement	0,11 tCO <sub>2</sub> e	5,0%
● Emails	0,05 tCO <sub>2</sub> e	2,2%
● Autres	0,06 tCO <sub>2</sub> e	2,9%



## Bilan carbone du menu Lenôte

🌿 **SCANNEZ POUR  
DÉCOUVRIR L'EMPREINTE  
CARBONE DU BUFFET ! ➡**



# Bilan de votre événement



Empreinte moyenne par jour

**2.107 tCO<sub>2</sub>e**



Empreinte moyenne par participant

**14 kgCO<sub>2</sub>e**

## Climeet Index

**A**

B

C

D

E

F

G



Empreinte totale de l'événement

**2.107 tCO<sub>2</sub>e**



# Cette empreinte carbone peut être comparée à



0.24 tour(s)  
du monde  
avec une  
voiture  
moyenne



0.68 maison(s)  
chauffée(s) au  
gaz pendant 12  
mois



1 vol(s) aller-  
retour Paris -  
New York



18.98 jour(s) à  
laisser tourner le  
moteur d'une  
voiture moyenne



0.92 tonne(s)  
de papier  
utilisée(s)



## 2.6 MINIMISER L'EMPREINTE CARBONE DE L'ÉVÉNEMENT

Un plan de réduction des émissions par postes d'émissions a été mis en place afin de minimiser, autant que possible, l'empreinte carbone de l'événement.

Plusieurs actions nous ont ainsi permis d'éviter et/ou de réduire les émissions de GES associées au déroulement de notre Assemblée générale  
(Source : Climeet) :

- L'absence de signalétique : 13,7 kg CO<sub>2</sub> e évités ;
- La présence de mobilier sur place : réduction de 26,93 kg CO<sub>2</sub> e ;
- Menu 100% végétarien : réduction de 417 kg CO<sub>2</sub> e ;
- Absence de vaisselle jetable : réduction de 9,3 kg CO<sub>2</sub> e ;
- Badges 100% réutilisables : réduction de 0,3 kg CO<sub>2</sub> e ;
- Absence de *goodies* : 10,4 kg CO<sub>2</sub> e évités ;
- Absence de climatisation : réduction de 17,4 kg CO<sub>2</sub> e ;
- Choix d'hôtels 3 étoiles maximum : réduction de 14,08 kg CO<sub>2</sub> e.

# 2.7 CONTRIBUER À LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE À HAUTEUR DE NOS ÉMISSIONS RÉSIDUELLES



Son Assemblée générale ayant eu lieu lors de la **journée mondiale de la biodiversité**, l'ARPP a souhaité soutenir un projet de contribution carbone en faveur de la biodiversité à hauteur de **4 tonnes CO<sub>2</sub> e**, soit presque deux fois plus que l'empreinte carbone totale de l'événement.

Le projet Bois de l'Harmenault, situé dans les Hauts-de-France, et disposant du label bas carbone, permet de restaurer un écosystème forestier sur d'anciennes terres agricoles.

Il contribue à :

- séquestrer du carbone plus durablement ;
- recréer un habitat pour la faune et la flore locales ;
- et renaturer les sols avec des essences diversifiées et résilientes.

Un choix symbolique pour rappeler que, si la lutte contre le changement climatique est essentielle, la **biodiversité est tout aussi vitale** bien que malheureusement souvent négligée.



## Le contexte du projet **carbone**

Le projet de compensation carbone se situe sur la commune de Montcresson dans le département du Loiret en région Centre Val de Loire. Ce projet consiste à reboiser des parcelles forestières dépérissantes sur une surface de 3,42 hectares.



### Le mot de l'opérateur :

*"Ce projet de reboisement laisse sur site beaucoup de rémanent afin d'enrichir les sols et favoriser la biodiversité."*

**Aubin Labergère-Laroche**  
Cofondateur & Directeur Opérationnel

## Les étapes du projet **carbone**

Le boisement de cette parcelle sera réalisé en fin d'hiver 2022 en cultivar de peupliers : Koster, Polargo et Rona Ce projet de boisement entrainera l'émission de crédits carbone labellisés Bas-Carbone auprès du Ministère de la Transition Écologique (MTE).



## Contribuer sur ce projet

### Cobénéfices



**FAUNE ET FLORE**  
essences et la pérennité des plantations de nos projets par des organismes



**CERTIFICATION PEFC**  
Cette forêt sera certifiée PEFC, en complément des exigences du Label Bas-Carbone.



**EMPLOI LOCAUX**  
La majorité des entreprises de travaux forestiers sont situés à moins de 100 km du projet de boisement.

### Localis



## 2.8 PROPOSER UNE ALIMENTATION BAS CARBONE



Très tôt dans la préparation de son Assemblée générale, l'ARPP a fait le choix de proposer à ses invité·es un buffet 100% végétarien.

**Pourquoi ? Démontrer qu'il est possible de faire tout aussi bon et festif sans viande, ni poisson.**

### Résultats :

- Un bilan carbone réduit de plus de la moitié par rapport à un buffet/cocktail carné ;
- Un buffet/cocktail délicieux et de nombreux compliments !



## Panache.

LES NOUVEAUX PÂTISSIERS  
PARIS



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité





**Jlenia BOLOGNA**  
Chargée de projets RSE -  
Lenôtre



**Est-ce vous connaissiez le label Lead avant notre collaboration ?**

Oui, je connaissais déjà le label Lead, puisque nous avons eu l'opportunité de contribuer à son obtention dans le cadre d'un projet mené pour un autre client. C'est un label que nous apprécions pour son exigence et sa pertinence dans une démarche RSE concrète.

**Ce processus de labellisation a-t-il été, selon vous, efficace pour permettre de vous challenger pour créer un buffet plus responsable mais toujours aussi qualitatif ?**

Oui, le challenge a été... très challengeant ! Il nous a poussé à aller plus loin dans nos pratiques, à requestionner certains réflexes et à innover, tout en maintenant un haut niveau de qualité, tant sur le fond que sur la forme.

**Quel moment retiendrez-vous de nos échanges dans la construction de notre événement ?**

Je retiens surtout la qualité des échanges, menés avec écoute, bienveillance et humanité – des valeurs qui résonnent pleinement avec l'esprit de la RSE telle qu'elle devrait être portée.



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



# AMBITION IMPACT SOCIAL POSITIF

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

# 3.09 PARTICIPER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI



Sept prestataires ont été mobilisés pour l'organisation de l'Assemblée générale de l'ARPP, dont une entreprise du secteur protégé, [Café Joyeux](#), employant des personnes en situation de handicap.



**A R P P**

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



Bien que n'ayant pas le statut d'ESAT, la pâtisserie Panache emploie des personnes porteuses d'un handicap mental ou cognitif, qui ont pu contribuer à réaliser les gâteaux d'anniversaire de l'ARPP.

**Panache.**

LES NOUVEAUX PÂTISSIERS  
PARIS

**A R P P**

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

# 3.10 ADAPTER L'ACCÈS AU LIEU ET AU CONTENU POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin d'adapter l'accès à la Maison de la Chimie ainsi qu'aux contenus diffusés, **les éventuels besoins d'adaptation au moment de l'inscription à l'Assemblée générale pouvaient être renseignés.**



8. Si vous avez des besoins d'accessibilité particuliers, merci de nous l'indiquer afin de nous permettre de vous recevoir dans les meilleures conditions.

Vous pouvez imprimer une copie de votre réponse après envoi

Envoyer

Un besoin nous a alors été notifié : l'accessibilité aux différentes salles et aux jardins en fauteuil roulant. L'installation d'une rampe a ainsi pu être anticipée avec la Maison de la Chimie pour que notre invitée puisse accéder aux jardins. Elle a également été informée en amont de l'Assemblée générale des différents moyens d'adaptation afin d'organiser sa venue le plus sereinement possible.



# 3.11 ÊTRE GARANT DE L'ÉGALITÉ H/F PAR MÉTIERS



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

Autre critère optionnel du label LEAD : “être garant de l'égalité H/F par métiers”.

L'ARPP a su parfaitement collaborer avec ses différents prestataires pour respecter au mieux cette parité.

CORPS DE MÉTIERS	PRESTATAIRES	DÉTAILS	RÉPARTITION H/F	Nb de femmes	Nb d'hommes	% F	% H
Accueil	Maison de la Chimie	Accueil - hôtes et hôtesse	1 homme et 1 femme	1	1	50%	50%
Service	Lenôtre	Chef-fe	Une femme (Cheffe Delphine)	5	4	56%	44%
		Service / Maître d'hôtel	2 femmes 2 hommes				
	Café Joyeux	Encadrants Joyeux	Un homme et une femme				
		Équipiers Joyeux	Un homme et une femme				
Animation	DJETTE	Animation musicale	Une femme	1	1	50%	50%
	Photographe	Photos de l'AG - Richard	Un homme				
Prises de parole	Présidente de l'ARPP	Christine Albanel	Une femme	2	2	50%	50%
	Directeur général de l'ARPP	Stéphane Martin	Un homme				
	Trésorier	Jean-Luc Chetrit	Un homme				
	Consultante pour le Prix MDH	Pascale Marie	Une femme				



# 3.12 PROMOUVOIR L'ALIMENTATION À IMPACT LOCAL ET POSITIF



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

Certainement un des critères des plus difficiles à remplir pour cet événement : atteindre *a minima* 50 % de produits alimentaires labellisés, la liste des labels admis par le label LEAD étant limitée.

De nombreux produits de notre buffet/cocktail étaient toutefois **locavores mais non labellisés**.

Après de très nombreux échanges fructueux notamment avec le traiteur

Lenôtre, nous sommes parvenus à atteindre **50,5 % de produits labellisés et 67,3 % de produits locaux !**



# MERCI



Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP)

23 rue Auguste Vacquerie

75116 Paris

Crédits photos : Richard Bord



ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité